

# Valeriana celtica

*Valeriana celtica* L., Sp. Pl. : 32 (1753)

Valériane celte

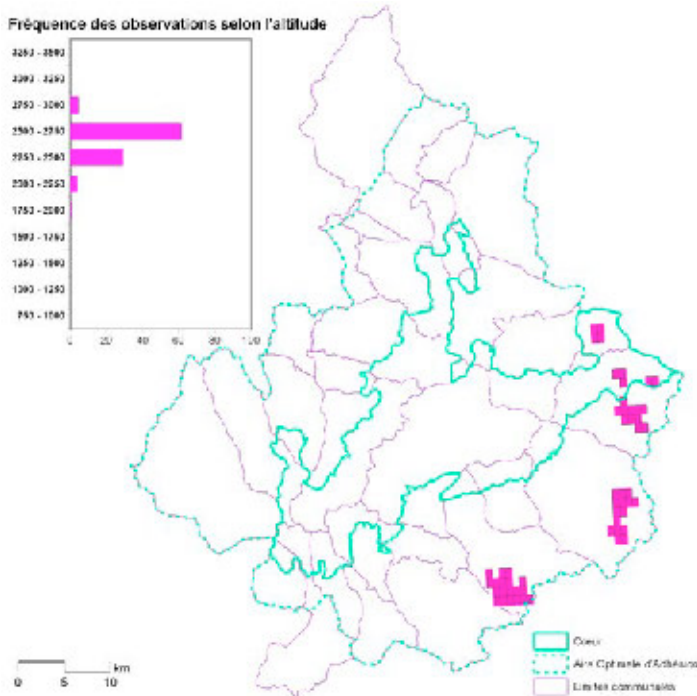
*Valeriana celtica*

Valerianaceae

Hémicryptophyte

Ouest alpin

Protection nationale, annexe II - LRN, tome II - LRRA : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Mylène Herrmann

## Éléments descriptifs

La Valériane celte est une petite plante vivace relativement discrète. Sa hauteur n'excède guère une quinzaine de centimètres. Au centre d'une rosette de feuilles étroitement lancéolées, naît une tige portant une ou deux paires de feuilles opposées et deux à six verticilles de petites fleurs lie-de-vin au cœur jaunâtre. Le repérage de la plante sur le terrain est presque plus facile en fin d'été lorsque les petites aigrettes de soies plumeuses qui surmontent le fruit sont bien étalées.

## Écologie et habitats

En Vanoise, la quasi totalité des observations de *Valeriana celtica* est localisée au-dessus de 2000 m d'altitude et jusqu'à près de 2900 m. Elle s'observe sur des pelouses rases à écorchées, parfois dans des landes basses très ouvertes, toujours sur des substrats acidiphiles et le plus souvent en situation exposée, sur des crêtes, etc. *Juncus trifidus* L. est une plante bien représentative de l'habitat de la Valériane celte, dans lequel s'observe également *Gentianella ramosa* (Hegetschw.) Holub, *Silene suecica* (Lodd.) Greuter & Burdet, etc.

## Distribution

L'aire de distribution de la Valériane celte se limite à une petite partie de l'ouest du massif alpin sur les territoires italien, suisse et français. Toutes les populations françaises sont localisées en Vanoise sur les communes de Bessans, Bonneval-sur-Arc et Lanslebourg-Mont-Cenis pour la Maurienne et de Val-d'Isère pour la Tarentaise. Ces dernières sont de découverte récente, elles n'étaient pas signalées par Gensac (1974).

## Menaces et préservation

Par leur localisation géographique et leur écologie, les populations de *Valeriana celtica* ne semblent pas spécifiquement menacées en Vanoise. Les populations les plus vulnérables sont sans doute celles du mont Cenis où les infrastructures et les aménagements sont plus nombreux. Ainsi en 2010, les travaux connexes au renforcement des pylônes de la ligne THT ont entraîné la destruction (autorisée) de plusieurs dizaines d'individus de Valériane celte. Les pistes de travail pour cette espèce concernent la poursuite de l'inventaire, en particulier la recherche de nouveaux noyaux de populations et au-delà, la mise en place d'un suivi permettant d'évaluer la dynamique des populations. La responsabilité du Parc national de la Vanoise est particulièrement élevée pour la préservation de cette espèce en France.